

SAVOIR**POUR****VIVRE**

Mieux vaut savoir avant. Mieux informés, vous éviterez la panique générale

Quel masque est préconisé pour vous protéger des poussières radioactives ?

C'est le masque FFP2.

Vous êtes dans votre abri, et vous devrez sortir, par nécessité...

Il empêche les particules radioactives d'accéder à vos poumons et de vous contaminer. Il n'est pas cher et il est accessible dans de nombreux commerces. Conservé dans un lieu sec, votre chambre par exemple, il se conserve longtemps.

C'est ce masque que j'ai utilisé quand l'autorité nous a dit que le nuage de Tchernobyl s'arrêtait à la frontière du Rhin. Il convenait aussi, de ne pas ouvrir les fenêtres pendant quelques jours.

Existe-t-il des masques plus performants ?

Oui, le FFP3. Il correspond à des conditions plus exigeantes.

Qui ne sont pas les vôtres.

Exemple : Le ramonage de ma cheminée, faite par un professionnel qui utilise le FFP3.

Le FFP3 protège ses poumons des suies. **Ce masque est alors adapté au risque.**

Sapeur-Pompier volontaire, il utilisera le **FFP2 dans le cas de poussières radioactives.**

Informations de base

Que faut-il avoir chez soi en cas d'attaque nucléaire ?

<https://www.unc67.fr/wp-content/uploads/2024/05/10.-Le-sac-dURGENCE-CLIMATIQUE-.pdf>

Un kit de survie, comprenant une torche (lampe de poche) avec des piles de rechange, des batteries d'alimentation et une radio AM à piles. Une trousse de premiers secours avec des instruments et des médicaments pour soigner les blessures et les brûlures, ainsi que les médicaments quotidiens.

Quelle est la différence entre FFP2 et FFP3 ?

Les masques **FFP2** filtrant au moins 94 % des aérosols de taille moyenne 0,6 µm (fuite totale vers l'intérieur < 8 %). Les masques **FFP3** filtrant au moins 99 % des aérosols de taille moyenne 0,6 µm (fuite totale vers l'intérieur < 2 %). 14 avr. 2023

Quelle distance pour survivre à une attaque nucléaire ?

Voici, par exemple, les distances estimées **pour** lesquelles surviendrait un décès **pour** 50 % des personnes exposées à cause de l'irradiation au moment de l'explosion (soit une dose de 4 Gray ou Gy) : 800 m **pour** un engin de 1 kt , 1 100 m **pour** 10 kt , 1,6 km **pour** 100 kt , 3,2 km **pour** 1 Mt .

Un article publié par Ouest France complètera votre information, sur le PDF suivant.

Le site officiel est accessible à tout le monde. C'est : **France Diplomatie**. Que vous soyez, en France, en Espagne, en Allemagne, en Ukraine, en Russie, en Israël, à Gaza, en Iran, la protection des population civiles repose sur les mêmes conseils.

[En cas de guerre, voici la somme d'argent liquide qu'il faut garder chez soi pour tenir pendant au moins 3 jours](#)

AUTRE**KIT****de SURVIE**

« Ne dites pas, « On ne savait pas »

En cas de guerre, voici la somme d'argent liquide qu'il faut garder chez soi pour tenir pendant au moins 3 jours

En cas de guerre, voici la somme d'argent liquide qu'il faut garder chez soi pour tenir pendant au moins 3 jours - Article

de Aline D. • 2 j • 3 min de lecture

Mieux vaut prévenir que guérir : voici combien garder en argent liquide dans votre kit d'urgence pour parer à toute éventualité.



Kit d'urgence : voici la somme d'argent liquide que vous devriez toujours avoir à la maison © Shutterstock

Mieux vaut prévenir que guérir : voici combien garder en argent liquide dans votre kit d'urgence pour parer à toute éventualité.

Se préparer au pire, tel est l'objectif de ce kit d'urgence recommandé par l'**Union européenne** le 26 mars dernier. Alors que la guerre entre l'Israël et l'Iran s'intensifie, mieux vaut connaître les essentiels à avoir sur soi en cas de coup dur et permettant **de tenir 72 heures** figure l'argent liquide. Mais une question demeure : **combien faut-il avoir chez soi** exactement pour parer à toute éventualité ?

Tensions géopolitiques, catastrophes naturelles, menaces de guerre, épidémies, coupures d'électricité ou encore piratage informatique, nous vivons dans un monde à **hauts risques**. Et si les menaces planent au-dessus de nos têtes, **mieux vaut être préparé en cas de crise**. C'est dans ce contexte que l'**Union européenne** incite ses populations à **se prémunir** contre toute éventualité en gardant chez elles un sac de subsistance prêt à l'emploi.

Kit d'urgence : combien d'argent liquide faut-il garder chez soi ?

Nourriture non périssable, **eau potable** en quantité, médicaments, trousse de premiers secours, vêtements chauds, lampe de poche ou encore radio à piles font partie **des essentiels** à toujours avoir chez soi à portée de main en cas d'urgence. Mais les incidents de ces derniers jours rappellent également qu'avoir de l'argent liquide chez soi est une nécessité absolue.

En effet, **après l'Espagne début mai**, c'est au tour d'une partie du **Sud-Est de la France**, et notamment de **Cannes**, où la cérémonie de clôture du Festival avait lieu samedi dernier, de subir des actes de sabotage, provoquant **un black-out de plusieurs heures**. Résultat : plus d'électricité, plus de réseau de télécommunication et donc impossible de payer par carte bancaire. Cet exemple récent montre combien avoir du cash chez soi est une nécessité absolue en cas de crise.

Mais alors quel montant faut-il avoir exactement avec soi ? Sur son site info.gouv.fr, le gouvernement français ne donne pas de montant précis. En revanche, selon le **National Forum on the Payment System** (NFPS), il est recommandé de toujours avoir à disposition plusieurs moyens de paiement, y compris du cash. Leur conseil ? Prévoir **70 euros pour un adulte et 30 euros pour un enfant**, soit 200 euros pour une famille avec deux enfants par exemple.

Préparez votre kit d'urgence

Sur son site, le NFPS indique : *"Il est conseillé aux consommateurs de garder environ 70 € par personne (30 € par enfant) en espèces et de disposer de **plusieurs moyens de paiement** pour se préparer à de telles situations."* Une somme qui permet de *"couvrir les **dépenses minimales** nécessaires pendant trois jours, telles que l'eau, la nourriture, les médicaments et les transports"*.

Parmi les autres moyens de paiement qui se présentent comme une alternative au cash, le NFPS insiste sur les applications bancaires : *"Il peut également être utile pour les consommateurs en situation d'urgence d'avoir **une application bancaire** fonctionnelle sur leur téléphone mobile."* Et de souligner : *"Ils peuvent l'utiliser pour transférer de l'argent et pour envoyer et payer des demandes de paiement en ligne. Si les terminaux de paiement ne fonctionnent plus, cela peut être une bonne alternative."*

Kit d'urgence : les commerces aussi doivent être prêts au pire

Si les consommateurs doivent **anticiper le risque de crise** en prévoyant du liquide et d'autres moyens de paiement, de leur côté, **les professionnels** ne sont pas en reste. Ils doivent, eux aussi, être en capacité de répondre en cas d'imprévu. Le NFPS préconise : *"Il est conseillé aux détaillants disposant d'une caisse enregistreuse, tels que les magasins, les hôtels, les restaurants, les cafés, les stations-service et les pharmacies, de disposer d'options de repli appropriées, telles que des applications avec **des codes QR**."*

Ils doivent aussi disposer d'assez d'argent liquide pour parer à toute éventualité. "Il est également conseillé de garder **suffisamment de monnaie** pour couvrir trois jours de panne du système.", précise enfin le NFPS. Vous l'aurez donc compris, se préparer à une situation d'urgence ne se limite pas seulement à stocker de la nourriture et de l'eau. Avoir **un peu de cash** à la maison pourrait faire toute la différence le jour où tout bascule.

Cet article peut contenir des liens d'affiliation pour lesquels Microsoft et/ou l'éditeur peuvent recevoir une rémunération si vous achetez un produit ou un service par le biais de ces liens.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/risques/risque-nucleaire/>

France Diplomatie

Malentendants ? Sourds ? Contactez-nous avec ACCEO

Le ministère Politique étrangère Dossiers pays Conseils aux Voyageurs Services aux Français Venir en France

Recherche



1. [Accueil](#)
2. [Conseils aux Voyageurs](#)
3. [Informations pratiques](#)
4. [Risques](#)
5. **Risque nucléaire**

Risque nucléaire

Partager

- Partager sur Twitter
- Partager sur Facebook
- Partager sur LinkedIn

Sommaire

- [En cas d'alerte nucléaire](#)
- [Après l'alerte](#)

Si vous demeurez dans une zone à risque, prévoyez un stock de sécurité dans un endroit clos, connu de toute la famille comprenant :

- des éléments permettant le confinement : bandes adhésives, mastic, tissus pour calfeutrer les portes, fenêtres et bouches d'aération ;
- un kit de médicaments courant pour votre famille (y compris vos traitements chroniques) ;
- des vêtements, couvertures, bougies, lampes électriques, piles... ;
- des réserves d'eau potable et de nourriture pour une période de sept jours, y compris pour les enfants en bas âge (lait, etc...) ;
- un poste de radio.

En cas d'alerte nucléaire

Restez à l'écoute des consignes délivrées par les autorités locales.

Si vous êtes à l'extérieur :

- rejoignez un lieu clos et restez y confiné ;
- ne touchez pas aux objets (à votre véhicule notamment), aux aliments qui pourraient être exposés (notamment végétaux poussant en extérieur) ;
- il est préférable de boire de l'eau en bouteille mais vous pouvez boire l'eau du robinet sauf indication contraire des pouvoirs publics ;
- s'il pleut, laissez tout ce qui aurait pu être mouillé à l'extérieur (parapluie, chaussures, manteau, imperméable...) ;
- si vous êtes dans un véhicule, gagnez un abri (immeuble, logement...) le plus rapidement possible. Un véhicule ne constitue pas une bonne protection.

Si vous êtes à l'intérieur (logement, lieu de travail...) :

- gardez les fenêtres et toutes les ouvertures fermées ;
- arrêtez la climatisation, la ventilation et le chauffage ;
- bouchez soigneusement les fentes des portes, fenêtres et bouches d'aération ;
- si vous craignez d'avoir été exposé à des poussières radioactives, débarrassez-vous de vos vêtements (manteau, veste, chaussures éventuellement...) avant de rentrer dans un lieu clos ; douchez-vous avec du savon et changez-vous si vous le pouvez ;
- écoutez les informations (la radio, la télévision) ;
- ne quittez pas le lieu où vous vous trouvez sans en avoir reçu l'autorisation.

Ne tentez pas d'aller chercher vos enfants à l'école, ceux-ci seront pris en charge par les enseignants. Ne tentez pas de rejoindre vos proches, vous seriez fortement exposé au danger de la radioactivité en sortant.

Selon la situation, la prise de comprimé d'iode peut être nécessaire. Suivez les informations émises par les autorités locales, par l'ambassade ou le consulat, et de manière générale par les pouvoirs publics.

Après l'alerte

Lorsque vous sortez :

- ne touchez pas aux objets, aux aliments, à l'eau qui ont pu être contaminés ;
- ne consommez pas les fruits et légumes récoltés dans la zone contaminée ;
- ne consommez pas de lait collecté dans la zone contaminée.

Le réseau téléphonique peut être très perturbé. Ne l'encombrez pas. L'ambassade pourrait tenter de vous joindre. Si vous avez de la famille en France, pensez à contacter un de vos proches et demandez-lui de faire passer le message aux autres.

Dans tous les cas, suivez les recommandations des autorités locales, pensez à vous informer, auprès de l'ambassade ou du consulat le plus proche de votre résidence, des mesures prévues pour la sécurité de la communauté française.

En savoir plus

- [Autorité de sûreté nucléaire](#)
- [Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire](#)
- <https://www.gouvernement.fr/risques/accident-nucleaire>